Sautron magazine

OCTOBRE 2013 › n° 198 › www.sautron.fr

Impressions d'ARTS

Entrée libre

› du 5 au 13 octobre 2013

Ville de SAUTRON

Sommaire

Dossier 4

L'agriculture à Sautron

Informations municipales 7

Europe infos 10

Nantes Métropole 11

Vie économique - Finances 12

Environnement
Cadre de Vie 13

Vie Sociale 15

Enfance-Jeunesse 16

Culture et Manifestations 17

Etat-civil 19

Un peu d'histoire 20

Agenda 22

*Flashez ce code avec votre smartphone pour enregistrer le **site internet** et **les coordonnées de la Mairie***

› **Mairie de Sautron**
14 rue de la Vallée
BP 60045 • 44880 Sautron
Tél. : 02 51 77 86 86
Site officiel : www.sautron.fr
mairie@sautron.fr

› **Service Administration générale**
14 rue de la Vallée
Tél. : 02 51 77 86 86
Ouvert au public :
du lundi au vendredi 8h30-12h30
et 13h30-17h15
Le samedi 9h-12h (état-civil)

› **Service Famille et Vie Sociale**
› **Service Vie associative, Culture et Evénementiel**
6 rue de la Mairie
Tél. : 02 51 77 88 48
Ouvert du lundi au vendredi 8h30-12h30
et 13h30-17h15
Fermé au public le lundi de 13h30 à 16h

le service Vie associative, Culture et Evénementiel est ouvert au public :
- Lundi de 9h à 12h15
- Mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h15
- Mercredi de 9h à 12h15 et de 13h30 à 17h15

› **Service Urbanisme et Patrimoine**
23 rue de la Vallée
Tél. : 02 51 77 86 94
Ouvert au public :
du lundi au vendredi 8h30-12h15 et 13h30-17h15
Au sein de ce service, le service urbanisme est ouvert au public :
- lundi, mardi, jeudi et vendredi 8h30-12h30
- mercredi de 8h30-12h30 et 13h30-17h15

› **RAM (Relais Assistantes Maternelles)**
25 rue de la Vallée
Tél. : 02 51 77 86 89

› **Service communication**
25 rue de la Vallée
Tél. 02 51 77 88 42

› **Bibliothèque municipale**
33 rue de la Vallée
Tél. : 02 40 63 52 21

Marie-Cécile Gessant • Maire de Sautron
mariececile.gessant@sautron.fr

3 questions à Marie-Cécile Gessant...

› *Comment s'est passée la rentrée scolaire ?*

Au même rythme que l'an dernier si j'ose dire et de l'avis de tous très bien. La bonne nouvelle pour la commune c'est l'augmentation des effectifs puisque l'on passe de 665 élèves inscrits l'année passée à 708 élèves aujourd'hui, si bien que la classe de l'école de la Rivière qui avait dû fermer faute d'effectifs suffisants est rouverte. Cela traduit bien l'arrivée en nombre de nouvelles jeunes familles si importantes pour le dynamisme et l'avenir de Sautron que la Municipalité a toujours cherché à préserver.

Comme vous le savez, après une large concertation avec les enseignants, les parents d'élèves et le monde associatif, la Municipalité a décidé face aux extrêmes difficultés de mise en place dans les temps impartis et de recrutement des personnels qualifiés requis de reporter la réforme des rythmes scolaires qui n'entrera donc en vigueur qu'à la rentrée prochaine. Cependant je tiens à dire que le travail se poursuit et que l'on s'organise pour que cette réforme se passe le mieux possible et constitue un réel bénéfice pour tous les élèves en étant bien préparée, sans précipitation ou bricolage. Je crois que c'est le bon tempo...

› *Quelles grandes nouveautés à Sautron en cette rentrée 2013 ?*

Je signalerais la nouvelle cuisine de la salle 200 qui est terminée et qui fait de l'ensemble une nouvelle offre de location de salle moderne, pratique et polyvalente autorisant désormais de belles réjouissances pour tous les Sautronnais qui ne trouvaient pas encore d'espaces pas trop grands et plus accessibles financièrement pour des évènements familiaux par exemple. Je citerais également et bien évidement l'ouverture dans les prochains jours du nouveau terrain de foot synthétique et du terrain multisports qui y est associé. C'est un très important chantier qui se termine et qui offrira j'en suis sûre au plus grand nombre le plus de confort de jeu et de plaisirs sportifs et ludiques possibles. Avec les multiples rénovations de salles effectuées et ce nouvel espace sportif exceptionnel, Sautron est aujourd'hui l'une des villes de moins de 10 000 habitants les mieux dotées pour la pratique sportive, je crois que cela méritait d'être souligné.

› *D'autres évènements à signaler ?*

Oui, je donne rendez-vous à tous pour la première ouverture d'un « Petit Marché du Soir » le 8 octobre prochain à la Halle de la Linière. Ce nouveau marché se tiendra tous les mardis de 16h30 à 19h30 et proposera une nouvelle offre de produits du terroir à toutes les papilles. Je donne également rendez-vous à tous pour la 5e édition d' « Impressions d'Arts » qui se déroulera du 5 au 13 octobre prochain et qui offrira encore au public une exceptionnelle palette d'artistes professionnels aux multiples talents. J'indiquerais également le match de gala du 1er novembre entre les membres de l'association AS de Cœur comprenant de nombreuses personnalités du sport ou du monde du spectacle et une formidable équipe d'ex-canaris au profit de l'association France Alzheimer. Un grand moment de solidarité et de générosité à ne pas manquer sur le nouveau terrain de foot à partir de 14h30. N'oublions pas le grand Marché de Noël et ses nombreuses animations qui aura lieu le samedi 14 décembre pour la plus grande joie des petits et des grands !

Mais pour l'heure, bonne rentrée à toutes et à tous !

Ville de SAUTRON

Bulletin trimestriel d'information municipale
N°198 • Octobre 2013

Directeur de la publication :
Marie-Cécile GESSANT
Mairie de Sautron
BP 60045 - 44880 Sautron

Photos et Illustrations :
Ville de Sautron,
La Contemporaine

Tirage :
3800 exemplaires

Dépôt légal :
A parution

N° ISSN :
1268-4562

Création, réalisation et impression sur du papier 100% écologique, composé de fibres recyclées pour 60 % et de fibres issues de bois provenant de forêts gérées durablement avec des encres à base végétale par :

LA CONTEMPORAINE
Imprimerie
Labellisée IMPRIM'VERT
Certifiée PEFC
STE-LUCE/LOIRE
02 51 13 50 50

IMPRIM'VERT

Agriculture

Une part importante du dynamisme sautronnais

L'agriculture péri-urbaine est une activité économique essentielle au développement équilibré de notre agglomération nantaise.

A Sautron, 38 % du territoire communal, soit 655 hectares, sont dédiés à l'agriculture :

- **68 % de cette surface** est occupée par les 7 exploitations de la commune alors que 204 hectares sont exploités par 12 exploitations dont le siège est hors commune (Saint Etienne de Montluc, Orvault, Couëron et Vigneux). Une exploitation couëronnaise valorise 8 hectares à Sautron en production maraîchère,
- 95 % de cette surface agricole est réservée à l'élevage bovin notamment pour la viande,
- **la production laitière** représente 405 000 litres de lait par an, soit **3 % de la production de l'agglomération**.

Les 7 sièges d'exploitation valorisent 451 hectares sur la commune et 47 hectares sur d'autres communes.

La production biologique est représentée avec une exploitation (production bovine exclusivement) occupant 85 hectares, soit **13 % de la surface agricole** (pour comparaison, la production bio est, en moyenne, de 10,3 % sur Nantes Métropole et 8,3 % sur le département de la Loire-Atlantique).
Une seule exploitation s'est engagée dans une démarche de vente directe de viande bovine.

Il est à noter que ces 10 dernières années, Sautron a perdu 5 exploitations :
- 3 exploitations maraîchères,
- 2 exploitations d'élevage.

Celles-ci ont cessé leur activité sans transmettre le siège d'exploitation.

Cette érosion est supérieure à la moyenne de l'agglomération (-38 % contre-26 % sur Nantes Métropole).
Néanmoins, les surfaces exploitées ont été maintenues ayant été reprises par les exploitants de la commune ou des communes voisines.

Evolution des structures juridiques agricoles

Les exploitations de Sautron ne suivent pas (à l'exception des EARL) le mouvement observé sur Nantes Métropole et le département de la Loire-Atlantique c'est-à-dire une baisse des structures de type «individuel» et une augmentation des structures sociétaires (EARL, SCEA, GAEC).

Cette évolution est liée à :

- des motivations économiques (constitution de capitaux),
- des motivations juridiques (protection du patrimoine privé),
- des motivations fiscales (impôt sur société et non plus sur le revenu),
- des motivations sociales (statut plus protecteur pour le dirigeant).

Elle marque également la volonté des chefs d'exploitation de créer des structures économiques à part entière dont la transmission est facilitée et donc – a priori – plus pérenne.

Par ailleurs, l'homogénéité de la classe d'âge des chefs d'exploitation (entre 40 et 55 ans) met en évidence l'enjeu de transmission des outils de production à l'horizon 2020 / 2025.

Depuis 10 ans, la surface agricole de Sautron est restée relativement stable tandis qu'elle diminuait d'environ 3,5 % pour l'ensemble de Nantes Métropole.

Des actions sont actuellement menées pour remettre en culture des friches agricoles.

›› Paroles d'agriculteurs :

« Dans le milieu agricole, nous faisons la différence entre l'agriculture « d'élevage » et l'agriculture de « maraîchage », souvent confondues, mais peu similaires au niveau du travail, des surfaces cultivées. D'ailleurs, au niveau des réunions à la chambre d'agriculture, des groupes de travail... on ne se rencontre que très rarement. »

« A Sautron, l'agriculture est extensive et traditionnelle. Pour les cultures, majoritairement du maïs et des céréales, utilisées pour l'autoconsommation des exploitations. Pour l'élevage, 100 % des exploitations de la commune font de la vache allaitante, même celles en production laitière (naissance des veaux et élevage en troupeaux allaitants). »

« Même si la labellisation bio reste minoritaire, on peut dire que l'ensemble des exploitations de la commune sont dans un système d'agriculture raisonnée. »

« L'agriculture péri-urbaine a son lot d'avantages et d'inconvénients.Le plus difficile à mon sens est la cohabitation avec les personnes extérieures. Très souvent les barrières des champs sont ouvertes alors qu'un troupeau se trouve à l'intérieur. Les véhicules de promeneurs sont stationnés dans les entrées des champs ou directement sur les exploitations, empêchant le matériel agricole et les troupeaux de circuler... »

« Ce qui reste important à nos yeux, c'est l'écoute que l'on peut avoir au sein de la municipalité. Pouvoir discuter autour d'une table des difficultés des uns et des autres, avoir des informations sur les projets en lien avec notre métier... »

« Faire comprendre également à la population que notre métier est passionnant mais contraignant. Que le territoire que nous entretenons est notre source de revenus et que nos exploitations sont des entreprises à part entière et non un loisir... »

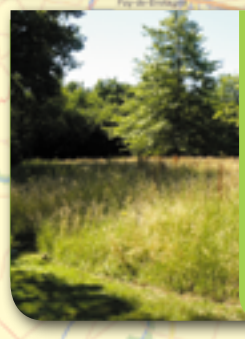

IMPORTANT :

→ **L'ENQUÊTE PUBLIQUE** sur le PEAN des Vallées de l'Erdre, du Gesvres et du Cens se poursuit jusqu'au 18 octobre.

→ Une permanence du commissaire enquêteur aura lieu à Sautron le **lundi matin 14 octobre de 9h à 12h** en mairie technique.

Enfin, le département de Loire-Atlantique met en place actuellement le plus grand périmètre de **P**rotection des **E**spaces **A**gricoles et **N**aturels péri-urbain de France, le **PEAN** afin de :

- protéger durablement ces espaces,
- maîtriser l'étalement urbain,
- apporter aux activités agricoles pérennité, viabilité et lisibilité.

Cette protection est une nécessité face à :

- l'artificialisation par urbanisation des territoires (130 hectares d'espaces agricoles sont perdus en moyenne chaque année sur Nantes Métropole),
- à la déprise agricole provoquée par la dégradation des conditions d'exploitation,
- et à la rétention foncière.

Le PEAN se compose de 3 éléments :

- **un périmètre précis** défini, à la parcelle près, des espaces agricoles et naturels faisant l'objet d'une protection pérenne confortant la vocation agricole ou naturelle de ces espaces, est défini sans limite de temps. Seul un décret interministériel peut, à l'avenir, retirer une ou plusieurs parcelles de ce périmètre.
- **une notice justificative** qui expose les bénéfices attendus du PEAN :
  - développer une agriculture innovante,
  - développer une agriculture économiquement viable et pérenne,
  - développer une agriculture compatible avec l'environnement naturel et humain.
- **un plan d'actions évolutif :**
  - améliorer les accès et cheminements vers les parcelles agricoles,
  - défricher et remettre en culture,
  - inciter à la création et l'installation des nouvelles exploitations agricoles,
  - organiser la coexistence des usages (agriculture, randonnées) et des usagers du territoire,
  - promouvoir la vente en circuit court,
  - valoriser les produits issus des espaces naturels (bois des haies par exemple).

Ce **PEAN** va couvrir 3 communes de Nantes Métropole : la Chapelle sur Erdre, Orvault et Sautron et 5 communes de la Communauté de Communes Erdre et Gesvres. Avec le PEAN des Trois vallées, ce sont 17 000 ha de terre qui sont protégées.

Ce **PEAN** est actuellement soumis à enquête publique et devrait être approuvé en décembre prochain.

› E-Panel

« Circulation et le stationnement à Sautron » : Principaux résultats

La deuxième enquête du « e-panel Sautronnais » a porté sur la circulation et le stationnement et s'est déroulée du mois de mai à fin juillet 2013.

La ville de Sautron s'est engagée dans une démarche de consultation des habitants via internet sur des questions de quotidienneté afin d'évaluer les axes d'amélioration et de prioriser ses actions dans ses politiques publiques.
132 personnes se sont inscrites au 2e e-panel, et leur répartition a conféré à l'échantillon une bonne représentativité de la population sautronnaise.
L'opération a enregistré une nouvelle fois un excellent taux de retour : **86 % des personnes inscrites** ont répondu aux 19 questions posées.
L'étude de l'ensemble des réponses indique les principales problématiques perçues par les e-panelistes qui rejoignent dans leur grande majorité les préoccupations et les réflexions actuellement menées au sein du groupe de travail sur les déplacements à Sautron spécialement mis en place par la municipalité, compte tenu notamment de l'accroissement prévu du trafic lié aux apports de population futurs générés par les nouvelles constructions en cours.
Les résultats de l'e-panel et les nombreuses idées constructives également récoltées seront donc très utiles à la municipalité pour pouvoir affiner et apporter avec tous les partenaires institutionnels concernés des solutions envisageables répondant au mieux aux attentes des habitants en matière de circulation.
Les objectifs de l'enquête étaient donc de mesurer les modes de transports et de déplacement et de cerner les attentes en termes de services pour améliorer le quotidien des usagers.

› Les modes de transports

La voiture est une pratique très importante à Sautron. + 90% des personnes interrogées l'utilisent tous les jours ou presque :	
e-panélistes qui utilisent leur voiture tous les jours	**63 %**
Qui utilisent leur voiture 5 à 6 fois par semaine	**28 %**
Sautronnais effectuant des trajets domicile-travail le font en voiture personnelle	**89 %**
Sondés qui mettent en moyenne moins de 20 min pour se rendre au travail	**56 %**
Sondés qui mettent entre 20 et 30 min pour se rendre au travail	**24 %**
Sautronnais qui utilisent régulièrement les parkings relais	**56 %**
Pratique du covoiturage	**13 %**
Les autres modes de transports sont marginaux :	
Sondés qui n'utilisent jamais ou très occasionnellement les transports en commun de l'agglomération	**70 %**
Les trajets faits en transports en commun sont plutôt relativement longs, le vélo est privilégié sur des trajets d'une durée inférieure à :	**30 mn**

› L'analyse des déplacements sur la commune

Deux personnes sur 3 relèvent des problèmes de déplacements sur la ville. L'importance du trafic notamment pendulaire (déplacements quotidiens des personnes de leur domicile à leur lieu de travail et inversement) reste le premier point de crispation, d'autant que les sondés perçoivent une augmentation globale du trafic.

La circulation dans la rue de Bretagne représente le principal point noir : 31% des sondés le citent. Viennent après la difficulté de circulation en 2 roues, l'insuffisance des transports en commun et le stationnement tout particulièrement en centre ville.

Pour 50% d'entre eux, la rue de Bretagne est trop fréquentée, voire difficilement praticable aux heures de pointe. En l'absence de contournement, elle devient un itinéraire de délestage, y compris pour les poids lourds. Autant dire que les « croisements avec voitures, vélos et piétons sont dangereux. »
La priorité pour les sondés réside en tout premier lieu dans l'amélioration des conditions de circulation de la rue de Bretagne, puis renforcer la sécurité globale de tous les usagers de la voirie dont les plus fragiles (piétons et 2 roues).

(Suite page 8)

Les difficultés de stationnement

La grande majorité des habitants de Sautron ne relève pas de problèmes de stationnement particuliers (seul 1 e-panéliste sur 3 évoque des problèmes). Quand des problèmes sont évoqués, ils concernent principalement la rue de Bretagne.

La plupart des sondés s'attachent davantage à relever des manquements aux réglementations en vigueur :

- Non respect des panneaux d'interdiction de stationnement
- Non respect des places PMR aux heures d'ouverture des magasins
- Non respect des cheminements piétons, ce qui entrave la circulation PMR et les poussettes : « le stationnement anarchique sur trottoir oblige les poussettes à circuler sur la chaussée »

Le niveau de satisfaction des sondés

- La sécurité en situation de circulation des différents usagers de l'espace public :

Les habitants estiment que la sécurité en situation de circulation est plutôt bonne pour les automobilistes et les piétons.

En revanche, elle leur semble moindre pour les enfants et les personnes à mobilité réduite et particulièrement détériorée pour les usagers cyclistes.

Le stationnement :

En ce qui concerne la qualité du stationnement, elle est jugée globalement correcte tant au niveau de nombre de places que de stationnements PMR.

Le problème de transit sur Sautron

92% des personnes interrogées pensent qu'il existe des désagréments liés à la situation de la ville comme axe de transit, et en premier lieu des bouchons aux heures de pointe.

Plus de 2 Sautronnais sur 3 estiment qu'un contournement, encore désigné sous le nom de « déviation », en faisant attention de ne pas repousser le problème vers d'autres quartiers, serait nécessaire. Certains parlent d'itinéraires bis pour éviter la rue de Bretagne et la rue de Nantes.

A noter : Un prochain e-panel sera prochainement en ligne et consacré à la **culture** : n'hésitez pas à vous inscrire sur **sautron.fr** pour participer à la vie communale et à contribuer ainsi au maintien du « bien-vivre » sautronnais. Votre avis d'habitant nous intéresse parce que vous êtes à la fois les acteurs et les témoins de la Ville et donc les détenteurs des informations essentielles.

« Impressions d'Arts » 5e édition

Une vingtaine d'artistes peintres, sculpteurs, graveurs et illustrateurs professionnels s'invite du **5 au 13 octobre** en toute liberté à Sautron lors de la 5e édition **du Salon « Impressions d'Arts »** pour offrir au public un véritable parcours des sens toujours aussi coloré, diversifié et riche de talents. Ils ouvrent également leur univers au jeune public en leur faisant découvrir, lors d'ateliers animés sur place, les différentes techniques utilisées.

Venez découvrir au gré de cinq lieux d'exposition de multiples imaginaires. « Impressions d'Arts » ou le portrait d'une ville qui aime et qui soutient l'art dans toutes ses formes d'expression...

Horaires :
du lundi au jeudi 14h-18h30,
du vendredi au dimanche 11h-19h - Entrée Libre

5 lieux d'exposition :
Espace de la Vallée, Mairie, Musée, Espace Marie-Hélène Gouleau, Espace Phelippes Beaulieux

Incivilités

Quelques rappels indispensables pour un retour de vacances dans les meilleures conditions et pour un bien-vivre ensemble. Merci de :

- **respecter la vitesse à 30 km/h** en centre-ville (rue de Bretagne, rue de la Forêt, aux abords des écoles...).
- **ne pas stationner sur les trottoirs** même dans les lotissements : votre véhicule doit être garé sur votre emplacement privé de parking (même pendant la pause méridienne). Aux habitants des immeubles, utiliser les places de parking qui vous appartiennent (en aérien ou en souterrain) et laisser les places du domaine public libres pour les personnes qui se rendent dans les commerces.
- **respecter le règlement du parc de la Mairie** qui est un parc piétonnier. Les vélos doivent être tenus à la main et les chiens en laisse.
- Enfin en cette période de fin d'été, **pensez à tailler vos haies** qui débordent sur les trottoirs et qui gênent la circulation des piétons.

Soyons tous responsables et respectons ces quelques règles de civisme.

Infos Travaux

Des travaux ont lieu sur le chemin piéton à l'est du bâtiment de l'EHPAD « l'Air du Temps », ils s'achèveront début décembre. Pour des raisons de sécurité, le chemin sera inaccessible à tous pendant la durée des travaux. Nous comptons sur votre compréhension.

› Téléthon

Sautron se mobilise du 6 au 8 décembre

Week-end sportif, festif et actif pour la recherche ! Le Téléthon se déroulera le week-end du 6 au 8 décembre. Les animations débuteront dès 19h le vendredi 6 décembre pour soutenir les actions du Téléthon et contribuer activement à l'avancée de la recherche.

Vendredi 6 et samedi 7 décembre, à l'Espace Phelippes Beaulieux avec des animations sportives, culturelles et « récréatives ». Vous trouverez également de quoi vous restaurer sur place.

Dimanche 8 décembre : Spectacle de danses irlandaises à l'Espace Phelippes Beaulieux à 15h30, avec une formation de musique écossaise, composée de membres du **Gaëlic Club** de Sautron et du pipe-band **« askol ha brug »**.

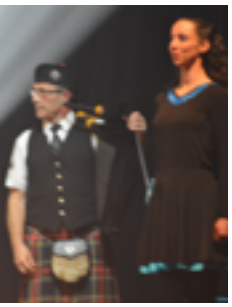

Un groupe de danse écossaise viendra compléter cette belle prestation aux accents celtiques.

Comme chaque année, la municipalité et les associations se mobilisent également en dehors des journées nationales et proposent plusieurs animations au profit de la recherche.

- **Soirée concert de jeunes talents** de la région nantaise, tous styles musicaux, le **samedi 23 novembre**, à l'Espace Phelippes Beaulieux
- **Soirée dansante** le **samedi 30 novembre**, organisée par l'AGDL, à l'Espace Phelippes Beaulieux. Pour réserver vos places, contactez l'AGDL au 02 40 63 84 28 (Mme Pilors).

Contact : Service Culture et Evénements au 02 51 77 88 48

› La cuisine de l'Espace de la Vallée a ouvert ses portes !

Pour vos fêtes de famille et vos réceptions, la Salle 200 de l'Espace de la Vallée est désormais dotée d'une cuisine équipée de matériel professionnel comprenant entre autres une chambre froide et des feux de cuisson. Depuis la rentrée, la salle accueillant jusqu'à 130 personnes en configuration repas de famille, pourra être utilisée jusqu'à 1h du matin. Elle reste cependant également dédiée pour les vins d'honneur et assemblées générales ne nécessitant pas l'utilisation de la cuisine.

›› Venez faire votre marché de Noël !

› Venez faire vos emplettes lors du marché de Noël organisé par la municipalité **le samedi 14 décembre, sous la Halle de la Linière. Entre 10h et 20h**, découvrez une trentaine d'exposants et leur artisanat, et profitez aussi des nombreuses dégustations gourmandes. Le Père Noël sera aussi de la fête lors d'une halte à la Linière. La journée sera ponctuée d'animations musicales, de spectacles pour les grands comme pour les petits, dans une ambiance toujours aussi conviviale, festive et joyeuse...

N'oublions pas enfin de signaler la visite du Père Noël en calèche et sa fameuse « boîte aux lettres »...

›› Aides à l'emploi

› Vous êtes jeunes Seniors actifs de 45 ans et plus, mais en recherche d'emploi, ne restez pas seuls ! Deux associations peuvent vous accompagner, vous conseiller, vous soutenir, vous aider :

- **L'association ASSPRO** organise chaque mois des mini-salons de l'emploi et des rencontres thématiques gratuites (« Cafés Actifs ») sur toutes les formes d'emploi permettant de mettre en relation les participants avec des acteurs économiques de tous horizons. Tél. 02 85 52 00 87, **redaction@agence-asspro.org** **www.initiatives-emploi.fr**

ASSPRO
Créateur de services pour l'emploi des + de 45 ans

- **L'association Action 456** : Tél. 07 62 55 19 49, action456.nantes@gmail.com www.action456.fr

N'hésitez pas à contacter ces deux associations.

Europe-infos

2013, année européenne des citoyens

Cette année 2013 est axée sur les droits conférés automatiquement à tous les citoyens de l'Union, partout dans l'Union Européenne. 500 millions d'Européens bénéficient de ces droits.

Ces droits complètent les droits nationaux de chaque citoyen et sont inscrits dans le traité sur l'Union Européenne.

Il s'agit en premier du **droit de circuler et de séjourner librement** dans tous les pays européens de l'Union.

L'année européenne des citoyens 2013 intervient à un moment important :

- Un an avant les élections européennes le 25 mai 2014 prochain pour encourager chacun à voter et à élire son parlementaire qui siégera au Parlement européen
- Le 20e anniversaire de la citoyenneté européenne (Traité de Maastricht de 1993)
- La publication du rapport sur la citoyenneté de l'Union
- L'avantage que peut apporter la citoyenneté européenne à chacun

Prenez note !
Pour couronner cette année européenne du citoyen et préparer les élections, la Maison de l'Europe de Nantes organise le 16 novembre prochain de 11h à 17h une **journée européenne** ouverte à tous sur « Vivre l'Europe ».

Contact :
Maison de l'Europe
02 40 48 65 49

Quelques ouvrages et publications tous publics pour vous permettre de mieux comprendre l'Europe.

› Documents pédagogiques pour la jeunesse
- **L'Europe au quotidien :** la vie quotidienne d'une famille européenne
- **A la découverte de l'Europe :** raconte l'histoire fascinante de l'Europe, destiné aux enfants de 9 à 12 ans
- **Unis dans la diversité :** bande-dessinée qui présente chaque pays avec sa langue, sa population, son drapeau et ses symboles

› Pour les plus grands
- Voyager en Europe en 2013-2014
- Circuler et séjourner librement en Europe
- Guide des institutions européennes à l'usage des citoyens
- 12 leçons sur l'Europe
- L'ABC du droit de l'Union Européenne
- Bienvenue au Parlement européen
- La Commission européenne 2010-2014 : profils et priorités

Certains de ces ouvrages sont disponibles en version papier au Centre d'Information Europe Direct à la Maison de l'Europe. 33 rue de Strasbourg - Nantes

Beaucoup sont uniquement téléchargeables. Des commandes d'ouvrages sont possibles auprès de la Maison de l'Europe www.maisoneurope-nantes.eu

› Elaboration du PLUm (Plan Local d'Urbanisme métropolitain)

Le conseil communautaire a délibéré en décembre 2012 pour lancer la procédure d'élaboration du futur PLUm, opposable en principe en 2017, et qui répond à la loi d'engagement national pour l'environnement (Grenelle II) du 12 juillet 2010.

Ce PLUm précisera les objectifs en matière d'habitat, de déplacement, de développement économique et environnemental. Il définira les secteurs constructibles et leur vocation, les formes des constructions et les exigences à respecter. Il localisera les zones agricoles et naturelles, les paysages et les patrimoines à protéger.

Le Document unique d'aménagement et de développement du territoire pour les 24 communes de la Métropole

Le PLUm sera un outil réglementaire fixant règles et modalités d'usage des sols. Un dossier est mis à votre disposition au siège de Nantes Métropole, au pôle Erdre et Cens ainsi qu'en mairie. Il peut être consulté durant toute la procédure d'élaboration du projet soit jusqu'en 2015. Il est également consultable sur le site internet de Nantes Métropole.

Toute réflexion peut être adressée à Nantes Métropole - **DGDU - Service coordination et cohérence urbaine**
5 rue Vasco de Gama 44923 Nantes cedex 9.

› Poursuite des travaux rue de Bretagne

Nantes Métropole entame la **séquence 2** des travaux d'aménagement de la rue de Bretagne, sur le secteur situé entre la rue de la Vallée et l'allée du Bois.
Parmi les changements notoires, des trottoirs accueillant piétons, vélos, arbres d'alignement et stationnement en zone bleue, la rénovation du revêtement de chaussée, la création de plateaux surélevés pour apaiser la vitesse et favoriser les traversées piétonnes, le prolongement de la zone 30, la mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite des cheminements piétons et des arrêts « bus », la création de quais « bus » en vue de la prolongation de la ligne 90 qui desservira le nouveau quartier du Clos des Arts et la réalisation d'un parking de 14 places, à l'emplacement de la maison du n°91 acquise par Nantes Métropole.
Les travaux se dérouleront **jusqu'en février 2014** pour la voirie (hors revêtement de chaussée), les plantations signeront la fin de l'aménagement de cet axe routier au mois de mars 2014. La circulation risque de se trouver perturbée le temps des travaux, des circuits de délestage sont mis en place du 16 septembre au 28 février.

Coût des travaux : 963 000 € TTC (ou 1 063 000 € avec les espaces verts)

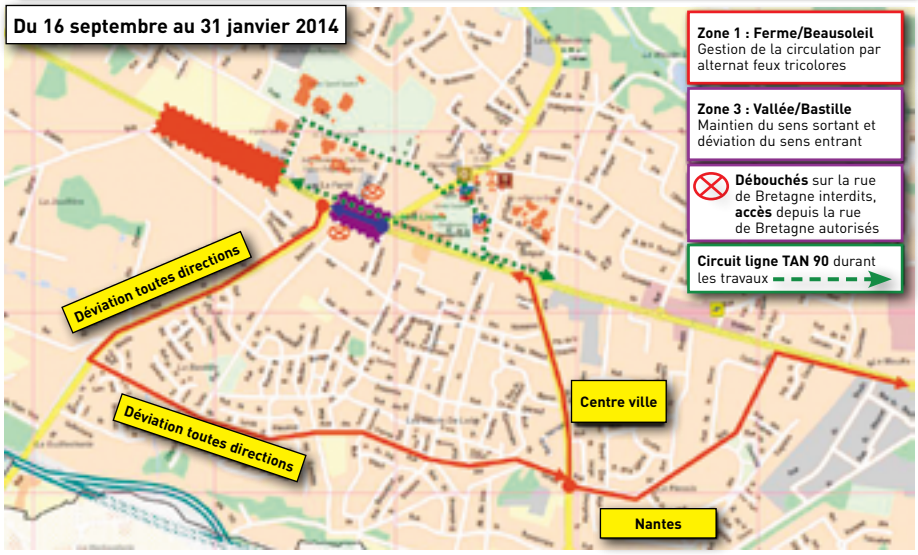

›› Info tan

› Un départ à 6h30 était proposé sur la ligne de bus 90 depuis la rentrée 2012 pour répondre à la demande de certains usagers. En raison du peu de voyageurs, la TAN se voit obligée de supprimer cet horaire à compter de cette rentrée 2013.

Economie

Depuis le 1er juillet, les bureaux, entreprises, commerces et collectivités doivent économiser leur électricité.

L'arrêté du 25/01/2013 concerne à la fois l'éclairage intérieur des bâtiments et l'éclairage des façades.

En pratique :

- **tous les éclairages des vitrines** doivent être éteints **entre 1h et 7h du matin**, ou une heure après la fermeture lorsque l'activité se poursuit après 1h du matin ou 1h avant l'exercice de l'activité si celle-ci s'exerce avant 7h,
- **les éclairages intérieurs** doivent être éteints **1h après la fin de l'occupation des locaux**.

Rappel : les enseignes publicitaires doivent être éteintes entre 1h et 6h du matin (décret du 30/01/2012).Certaines dérogations pourront être prévues, notamment pendant les périodes de fêtes et lors d'événements exceptionnels à caractère local définis par arrêté préfectoral.

Cette mesure permettra une économie de 200 millions € et évitera le rejet de 250 000 t. de CO2 chaque année (soit l'équivalent de la consommation annuelle d'électricité de 750 000 ménages).

Lancement du « Petit Marché du soir »

A compter du 8 octobre, un nouveau petit marché prend place sous la Halle de la Linière. Sur ce marché hebdomadaire qui se tiendra tous les mardis soirs, de 16h30 à 19h30, vous pourrez profiter de produits frais. Respectant la trame définie dans l'Agenda 21 de Sautron, tous les commerçants du marché respectent l'environnement et proposent des **produits artisanaux, exclusivement en circuits courts** : les producteurs jouent tous « locaux » !

Au cours de la journée de lancement, de nombreuses animations sont prévues dont un manège à légumes et un bar à soupes afin de faire découvrir de nouvelles saveurs à tous les gourmands et gourmets.

Agenda 21 ACTION N°14

La boucherie Esnault change de propriétaires

Le boucher Stéphane Esnault a raccroché son tablier et a cédé sa place le 1er août à **M. et Mme Huet** les nouveaux bouchers. Ces derniers poursuivent, avec enthousiasme et le goût de la bonne chère, les activités de boucherie-traiteur. Bonnes viandes, plats cuisinés « maison », avis aux amateurs.

Ouverts tous les jours, ils vous accueillent du :
mardi au samedi de 8h30 à 13h et de 15h30 à 19h et le dimanche de 9h à 12h30.

60 rue de Bretagne
02 40 63 91 63

Nouvelles installations

Grill & cow

Amateurs de bonnes viandes, **Christine et Grégory Savatte** ont pris en famille les commandes du restaurant **Grill and Cow**. Mère et fils vous ouvrent les portes de leur restaurant tous les midis et soirs, en semaine, au 9 rue du Meunier. Leur équipe composée de 9 personnes vous régalera avec des grillades et des pizzas au feu de bois, réalisées devant vous dans la cheminée qui a agréablement trouvé sa place dans la salle. Doté d'une grande terrasse, vous pourrez profiter lors des beaux jours d'agréables repas en plein air. Pratique, ils proposent la vente de pizzas à emporter...

9 rue du Meunier - Zone du Moulin
02 72 02 40 71

Nouveau podologue à Sautron

Depuis début juillet, **Estelle Lardeux** podologue formée en posturologie et en podométrie clinique (plateforme podométrique) vous accueille dans son cabinet situé **120 rue de Bretagne**, à la maison médicale de l'Aubier. Pour prendre rendez-vous, **vous pouvez la contacter au 02 40 40 09 52**.

Le cabinet médical des dentistes Isabelle et Michel Hervouet a déménagé fin juin

Vous les trouvez désormais au **13 rue du Cens**. Leur numéro de téléphone ne change pas, pour les joindre et prendre rendez-vous, **contactez le 02 40 63 59 59**.

Léna & Caro

La boutique de prêt-à-porter **Lena & Caro** est de nouveau ouverte au centre commercial du Cormier **16 rue de Bretagne**. Du 36 au 44, elle vous propose un style différent avec ses marques originales. Marielle est heureuse de vous accueillir du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 19h. **Tél. : 02 40 63 97 13**

Ecologie

Bienvenue aux jeunes pousses sautronnaises !

Les jeunes Sautronnais(es) né(e)s dans l'année seront à l'honneur le 16 novembre prochain à l'occasion de l'opération « un arbre, une naissance ».

A chaque naissance enregistrée sur la commune depuis le 1er janvier 2013 sera planté un arbre d'essence noble et locale, un chêne pour les garçons ou un orme pour les filles, accompagné d'une étiquette indiquant le prénom et la date de naissance de chaque enfant. Pour cette grande première, c'est le terrain situé à la Hubonnière qui a été choisi, il est facilement accessible pour tous à la promenade. La vallée du Cens, à proximité immédiate, incite à poursuivre la balade dans cet écrin de verdure.
L'objectif affiché est d'adapter cette ancestrale coutume aux modes de vie moderne et ainsi sensibiliser petits et grands aux liens forts entre la vie humaine et l'environnement. L'arbre et l'enfant grandiront et se développeront chacun à leur rythme, en parfaite harmonie. Cette action conviviale et intergénérationnelle, inscrite à l'Agenda 21, sera reconduite tous les ans. Le lieu des plantations changera régulièrement afin de reboiser, pas à pas, les différents sites naturels de Sautron.

A Noter :
- **Si vous n'avez pas reçu de courrier, n'hésitez pas à contacter la mairie pour y inscrire votre enfant.**

Haies bocagères un élément à préserver

Les haies bocagères constituent des linéaires boisés semi-naturels qui assurent diverses fonctions :
- **agro-économique :** protection des cultures agricoles et du bétail, production de bois,
- **hydrologique** notamment un rôle antiérosif, d'écrêtement des crues, de filtre anti-pollution,
- **biologique :** zones de vie, de déplacement et de reproduction de nombreuses espèces animales et végétales,
- **paysagère :** cadre de vie, identité d'un territoire, écran visuel et sonore, accompagnement de cheminements.

C'est pourquoi **un inventaire du patrimoine bocager** est en cours de réalisation sur le territoire de l'agglomération nantaise, sous le pilotage de Nantes Métropole et en étroite collaboration avec les communes, via la mise en place de groupes de travail communaux composés d'élus, de représentants des agriculteurs, de chasseurs, de randonneurs, d'associations environnementales, etc.
Cet inventaire s'inscrit dans la lignée des inventaires de zones humides réalisés en 2011-2012 et dans une logique globale d'identification de la **trame verte et bleue sur le territoire**.

Le but est de mieux connaître ces haies bocagères, leur localisation, leurs fonctions... et de proposer un ensemble de recommandations en vue de leur préservation, en lien avec les politiques de préservation de la biodiversité, de valorisation de l'agriculture et de développement urbain.
Cette étude doit se dérouler sur la période 2013-2014. Les **premiers inventaires de terrain** ont commencé, entre autres sur Sautron en juin et doivent être **menés jusqu'en octobre**. Le même travail sera effectué en 2014 pour les autres communes de l'agglomération.

IMPORTANT : Avis aux exploitants, habitants et propriétaires privés. La réalisation de ces inventaires nécessite des observations de terrain, qui sont effectuées par une personne du prestataire de Nantes Métropole (bureau d'études SCE). Celle-ci est amenée à se déplacer sur les terrains privés. Nous vous remercions de bien vouloir contribuer au bon déroulement de son travail en lui réservant le meilleur accueil.

› Cadre de vie

La gestion différenciée des espaces verts appliquée sur la commune

Depuis quelque mois, le plan de gestion différenciée des espaces verts de la commune se met en place. Diverses opérations d'entretien ont été appliquées, et pour certaines quelque peu modifiées selon les recommandations environnementales. Les différents « codes qualités » d'entretien s'affirment et se distinguent les uns des autres.

Quelques changements

Le patrimoine naturel de la commune est très riche. Son passé bocager se traduit par de nombreuses haies et alignements d'arbres. Pour mettre en valeur cette identité naturelle, les feuilles ne seront plus ramassées dans les chemins du **code 3***, mais laissées sur place. Cela va également permettre d'enrichir le sol en matière organique et ainsi assurer le cycle naturel de la décomposition.

Les surfaces minérales du **code 1*** sont désherbées au brûleur à gaz. Rappelons que la commune n'utilise plus de désherbant chimique sélectif. Toujours dans cette optique, les pieds d'arbres situés dans les espaces verts ne sont plus désherbés. On acceptera la pousse de « végétation ordinaire ».

Le maintien de certaines pratiques

Les massifs arbustifs, les massifs de vivaces, ainsi que les jeunes plantations sont agrémentés **de paillage**. Cette pratique permet de limiter la pousse des adventices (une plante qui pousse spontanément dans une culture et dont la présence est plus ou moins nocive à celle-ci), de conserver une humidité constante du sol et d'apporter de la matière organique lors de sa décomposition. Le paillage utilisé est donc majoritairement végétal. La commune avait déjà recours avant la mise en place du plan de gestion différenciée à cette pratique « raisonnée » du paillage.

Concernant les tontes, les pelouses du code 1 sont tondues tous les 10 jours. Celles du **code 2***, tous les 15 jours. Pour le premier code, les déchets de tonte sont exportés, contrairement au second, où l'on privilégiera la **tonte « mulching »**. Ce type de tonte découpe finement l'herbe afin de la laisser sur place. Lorsque c'est bien fait, le mulching ne se voit pas !

Pour le reste de la gestion des espaces verts, la commune va bientôt revêtir ses couleurs automnales, avec les plantations de chrysanthèmes et la chute des feuilles. Les tontes vont s'espacer progressivement. La gestion différenciée continue de se mettre en place et prend racine dans la commune...

* **Espaces code 1 :** correspond aux zones « d'espaces verts horticoles de prestige » comprenant des espaces tels que le parc de la Linière, la Chapelle de Bongarant, les cimetières...
* **Espaces code 2 :** correspond aux « espaces verts d'accompagnement », essentiellement dans les lotissements.
* **Espaces code 3 :** correspond aux « chemins inter-quartiers »

› Semaine Bleue

Les Seniors s'activent

DANS LE CADRE DE LA SEMAINE BLEUE, DU 21 AU 25 OCTOBRE, de nombreuses animations sont proposées aux Seniors sautronnais autour de la thématique « Bien vivre son âge ».

Au programme des ateliers et des conférences pour aider à se maintenir en forme et à prévenir les risques de chutes par exemple.
Côté animations sont prévus entre autres une randonnée avec la Randonnée Pédestre Sautronnaise, une conférence sur l'amélioration de l'habitat, ou encore un après-midi karaoké « A la recherche de la nouvelle star » avec la résidence des Glycines. Une sortie découverte est également organisée à l'écomusée du pays nantais à Vigneux-de-Bretagne. Encore une Semaine Bleue sportive et bien remplie qui se terminera par un spectacle « cabaret » le 25 octobre à 15h présenté par l'AGDL.

Le programme est disponible sur www.sautron.fr et en mairie.

› L'Agenda des permanences

• **CAAP OUEST :** association d'insertion par l'activité économique qui propose des contrats de travail de quelques heures (jardinage, ménage, peinture...)
Les permanences auront lieu **les jeudis 24 octobre et 28 novembre** de 9h30 à 11h30.

• **MISSION LOCALE :** aide les jeunes de 16 à 26 ans, dans la recherche d'un emploi, d'une formation, pour un projet à réaliser ou une simple information (logement, santé...). La prochaine permanence se tiendra **le vendredi 27 décembre** de 8h30 à 12h.

Pour prendre rendez-vous, contactez le 02 51 77 86 96, permanences en mairie sociale.

› Secours catholique

Au service des familles en difficulté, les bénévoles du Secours Catholique - secteur Porte d'Armor apportent une aide dans l'urgence ou la durée et un soutien moral. Ils interviennent dans les domaines suivants : accompagnement secours ou scolaire, parrainage d'enfant, accueil ou envoi familial de vacances, apprentissage de la langue française. Le Secours Catholique travaille en lien avec les institutions (CCAS, CAF...).

Temps à donner, tant à partager... Si vous souhaitez les rejoindre, contactez-les au 06 86 96 45 14 ou par courriel loireatlantique@secours-catholique.org.

›› Transport pour le restaurant de la Blanchardière

› Un service de transport est mis en place depuis le 18 septembre pour les personnes de plus de 70 ans souhaitant déjeuner à la salle de restauration de la Blanchardière et qui n'ont aucun moyen de transport. Chaque jour à partir de 11h30, la personne en charge du service va chercher les personnes qui en font la demande. Retour à domicile après le repas, à partir de 13h.

Renseignements et inscriptions auprès du CCAS au 02 51 77 86 96.

›› Découvrez l'importance d'une bonne vue au quotidien

› La vue, c'est essentiel : 80% des informations que nous recevons nous parviennent par la vue. Le **Lions Club International**, ONG et 1er club service au monde, organise le **dimanche 13 octobre**, sur le parvis de la halle de la Linière, une manifestation pour sensibiliser le public aux problèmes de vue. C'est l'occasion de venir tester votre vue* et de donner vos anciennes lunettes qui seront triées et distribuées dans des pays où la population en manque.

Cette manifestation est organisée en lien avec la Journée Mondiale de la Vue et avec le soutien d'Essilor Vision Foundation.

* Les tests effectués ne constituent pas des diagnostics.

›› Plaquette Vie Sociale-CCAS

› Vous souhaitez des informations sur toute demande d'ordre social concernant le logement, l'emploi ou les services à la personne ? Vous voulez connaître les formalités administratives pour les placements pour les personnes âgées et/ou handicapées, les aides et le secours d'urgence ? La Mairie vous facilite la vie quotidienne en éditant une plaquette présentant les missions du Service Vie Sociale et du CCAS.

Document disponible en mairie sociale et téléchargeable sur le site **www.sautron.fr.**

Rentrée scolaire

Les écoliers ont fait leur rentrée !

Les activités des accueils de loisirs du mercredi reprennent du service !

Les jeunes fréquentant le Mercredi-Accueil (les 6-10 ans) découvriront l'art du jardin lors des nombreuses et passionnantes animations que leur ont préparé l'équipe d'encadrement dirigée par Mathieu David.

A Noter :
- **la capacité d'accueil est portée à 60 places, soit 12 places supplémentaires.**

Après les 4 saisons l'an dernier, les jeunes « Canailles » partent cette année à l'aventure en s'invitant, avec toute l'équipe d'encadrement menée par Michelle Gratecap, chez les Indiens et les Cow-boys.

Brève : Pour une rentrée du bon pied, les élèves de CP ont reçu fin septembre de la part de la municipalité un dictionnaire. Adapté à leurs besoins, cet outil indispensable leur permettra de découvrir avec bonheur les délices de la langue française et ainsi de bien débuter leur scolarité.

Changement de professeurs dans les écoles

Cette année, 708 élèves ont effectué leur rentrée à Sautron, un effectif qui est en hausse. La classe, fermée l'année dernière à l'école maternelle de la Rivière faute d'effectif, a ainsi été rouverte cette année. Qui dit rentrée scolaire, dit souvent nouveauté dans les écoles. De nouveaux visages sont arrivés cette année pour accueillir vos enfants et les accompagner tout au long de l'année.

A l'école Saint-Jean-Baptiste, il a fallu remplacer quatre professeurs avec le départ en retraite fin juin de Mmes Hardy, Janière, Chéret et Brémond. **Mme Pilorge**, en charge des GS-CP, **Mme Audrain** en charge des CP, **Mme Kitten** en charge des CP-CE1 et **Mme Colinot** en charge des CE1-CE2.

A l'école maternelle de la Rivière, l'ouverture d'une nouvelle classe a nécessité le recrutement d'un nouveau professeur, il s'agit de **Mme Combreau-Mousseau** en charge des PS-MS. **Mme Baldacci** assure quant à elle la décharge de direction (MS).

A l'école primaire de la Rivière, Mme Khalfane a en charge la décharge de direction (CE1). **La CLIS** (Classe pour l'inclusion scolaire) a à sa tête une nouvelle professeur des écoles **Mme Leclair.**

A l'école de la Forêt, Mme Jaffre (CE1) occupe un demi poste.

Sensibilisation des jeunes à l'environnement

Un partenariat va être mis en place avec l'association **« La Cicadelle »** et un **Club nature va voir le jour au sein du Mercredi Accueil**. A raison d'une séance par mois, avec un thème défini à l'avance, ce Club Nature a pour but de faire découvrir la nature et d'éduquer les enfants à l'environnement. Parmi les thèmes qui seront abordés, les fruits et baies d'automne, les chouettes et les hiboux, les traces d'animaux, les chenilles et les papillons...

Les futurs citoyens en piste !

Après une campagne électorale qui se déroulera du 30 septembre au 11 octobre, les élèves de CM1-CM2 des trois écoles de Sautron vont vivre leur première expérience citoyenne en participant à l'élection du **Conseil Municipal des Enfants** le **15 octobre prochain**. La mise en place du conseil et les premières réunions sont prévues courant novembre afin notamment de répartir les jeunes conseillers municipaux en différentes commissions.

A vos urnes, prêts, votez !

A noter

Le prochain **Salon du lycéen et de l'Etudiant de Nantes** se déroulera les vendredi 29 et samedi 30 novembre, au parc des expositions de la Beaujoire.

› Spectacle

Bienfaisante Petite sirène

Venez redécouvrir l'histoire de la petite sirène d'après le conte d'Andersen dans le spectacle du même nom, joué et mis en scène par **Katherine Roumanoff, le 16 novembre** au cours d'une soirée sous le signe de la solidarité, au profit de l'association « Un enfant par la Main ».
Tout comme dans le conte d'Andersen, **la Petite Sirène** est très attirée par le monde de la surface. Ce parcours initiatique pour comprendre que chacun est responsable de son propre bonheur est un spectacle plein de suspense, de coup de théâtre, mais aussi de poésie et de chansons, à découvrir en famille, dès 4 ans.

Pratique : Espace Phelippes Beaulieux à 20h30, enfants (- de 15 ans) 8€, adultes 15€

Réservation : ueplm44@gmail.com ou par tél au 06 70 22 69 93.

› Festival des jeux, du 26 octobre au 3 novembre, c'est à vous de jouer !

Une nouvelle fois encore, l'Espace Phelippes Beaulieux et l'Espace Saltéra seront investis par des jeux de toutes catégories du **26 octobre au 3 novembre** à l'occasion du **13e Open international du Club d'Echecs de Sautron et son Festival des jeux**.
Pendant une semaine, l'occasion vous est offerte de participer à l'un des plus grands tournois d'Échecs de France où s'affrontent chaque année les meilleurs joueurs de leurs catégories. Par ailleurs, **le Festival des Jeux** vous tend les bras. Vous pourrez ainsi vous mesurer avec des passionnés dans les univers ludiques d'une multitude d'autres jeux (jeu de go ou Warhammer entre autres) tous aussi captivants et surprenants... Et n'oublions pas le **6e Open Jeunes d'Echecs qui se déroulera du samedi 26 au lundi 28 octobre**.

Nouveauté ! Trois animations autour de la découverte des jeux sont proposées par l'Espace Jeunes.

- **Après-midi vidéo** le mardi 29 octobre, de 14h30 à 17h30 : de 7 à 77 ans, voire plus, rendez-vous sous la Halle de la Linière et testez sur grand écran les différents jeux sportifs et ludiques de la console Wii ou de la Kinect !
- **Soirée jeux en famille** le mercredi 30 octobre, de 20h à 22h30 : affrontez-vous en famille au cours de la soirée avec les 80 jeux de société et jeux d'adresse qui vous seront proposés à l'Espace Jeunes
- **Initiation aux jeux** le jeudi 31 octobre de 10h à 12h : découverte à l'Espace Jeunes des disciplines du tarot, du bridge et des Echecs avec les associations sautronnaises. Ouvert aux jeunes de 10 à 17 ans

L'Open International du club d'Échecs de Sautron et son Festival des Jeux...un événement à ne pas manquer !

Contact : service culture et événementiel au 02 51 77 88 48

›› Le cœur généreux des Artistes Sportifs de Cœur

› Pour la seconde année consécutive, un match de gala entre les Ex-canaris nantais et les Artistes Sportifs de Cœur se déroulera sur **le nouveau terrain de foot synthétique Roger Mabit le vendredi 1er novembre.**

L'objectif est de faire connaitre et d'apporter une aide à l'association **« France Alzheimer »**.
Le match débutera à 16 h sur le terrain d'honneur du stade et sera précédé dès 14h30 d'une animation de l'école de foot de l'AS Sautron et de la présentation des joueurs. L'entrée est gratuite.
Il va y avoir du sport, soyez nombreux à soutenir ces artistes au grand cœur !

AS de Cœur

›› Belle performance du Club d'Echecs

qui accède à la Coupe d'Europe des clubs qui se déroulera du 19 au 27 octobre prochain à Rhodes en Grèce ! Nous leur adressons tous nos encouragements.

›› Félicitations au twirling !

Les équipes minimes excellences et les juniors honneurs se sont distinguées à Poitiers au championnat fédéral. Après une belle prestation, les minimes se sont classées 12e. Les juniors quant à elles ont terminé 8e.

›› Exposition Pastels et Sculptures

› **Du 7 au 15 décembre**, venez découvrir l'univers artistique de la pastelliste Christiane Camus et de la sculpteuse Chantal Couvreux qui exposeront à l'Espace Marie-Hélène Gouleau, du lundi au vendredi de 14h à 19h, le samedi et le dimanche de 11h à 19h.

Plus de renseignements : christiane-camus@wanadoo.fr, 06 25 72 80 45 et chantalcouvreux@gmail.com, 06 30 70 12 18.

› Bibliothèque

Y'a du polar dans l'Art en octobre et novembre !

Sur cette 3e édition de la manifestation « Y'a du Polar dans l'Art ! », la Bibliothèque municipale vous propose de découvrir à travers diverses animations les liens qu'entretiennent le polar et les arts.

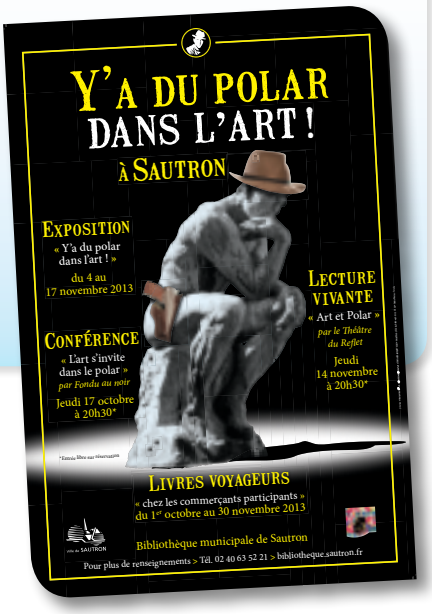

Du 1er octobre au 30 novembre, les livres voyageurs

Amateurs de sensations fortes et de lectures frissonnantes, vous qui aimez vous « glacer le sang », retrouvez à partir du 1er octobre **les livres voyageurs** dans plusieurs commerces de Sautron. Pas besoin d'être inscrit à la bibliothèque ! Vous pourrez les « emporter » chez vous et une fois dévorés, il vous suffira de le ou les rapporter chez un des commerçants participants...*

Du 4 au 17 novembre, l'exposition « Y'a du polar dans l'art »

Le polar s'exposera du 4 au 17 novembre à la Bibliothèque qui cette année lance un concours sur la thématique Art et Polar (visible à la salle Marie-Hélène Gouleau sur les heures d'ouverture de la bibliothèque). Vous découvrirez la création de 17 artistes amateurs – peintres et photographes... et pourrez voter pour l'œuvre qui vous semble la plus réussie !
Remise du prix organisée le samedi 16 novembre à 10h.
Entrée libre aux heures d'ouverture de la Bibliothèque.

Deux rendez-vous incontournables à noter dans votre agenda !

- **Conférence « L'art s'invite dans le polar »** par Fondu au noir **jeudi 17 octobre** à 20h30
  Avec *Fondu au noir*, découvrez le rapport entre Marcel Duchamp et Jean-François Vilar, l'origine des pin-up sur les avions de chasses américains de la seconde guerre mondiale et même la façon dont Fred Gevart se sert d'Edward Hopper pour écrire...
  Entrée gratuite sur réservation.

- **Lecture Vivante « Art et Polar »** par le Théâtre du Reflet **jeudi 14 novembre** à 20h30
  Deux comédiens du *Théâtre du Reflet* vous proposent une lecture pleine d'entrain, d'émotions et de suspense.
  Entrée gratuite sur réservation.

Important : pour ces deux animations, réservation à l'accueil de la Bibliothèque ou au 02 40 63 52 21

***Liste des participants :**
Boucher charcutier P. Godard • Le Bistrot gourmand • Le Bazar de Violette • Coiffeur O Mascul'1 • Pharmacie de Bretagne • Harmonie coiffure • Pizzeria Piazzetta • Boulangerie Au secret du bon pain • Mairie.

› Agenda de la Bibliothèque

Samedi 19 octobre :

« Rencontre de lectures, Rencontre de lecteurs », de 10h à 12h, à Espace Marie-Hélène Gouleau
Une nouvelle « Rencontre de lectures, Rencontre de lecteurs » pour que lecteurs et bibliothécaires puissent partager leurs coups de cœur. Tous les curieux de livres sont les bienvenus : les personnes qui ne sont pas inscrites à la bibliothèque peuvent également participer à la rencontre !

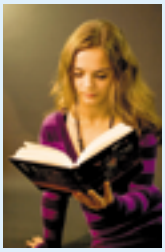

Vendredi 25 octobre :

« Le p'tit concert » par la compagnie Toutouic, à 10h30, à la bibliothèque. Pour les enfants de 6 mois à 4 ans.
Suivez Guylène Haslé de **la compagnie *Toutouic*** et plongez dans le répertoire traditionnel de la petite enfance. De « Bateau sur l'eau » au « Rock'n'roll des Gallinacées », profitez d'un moment pour chanter ensemble, pour émoustiller et apaiser les petites oreilles...

Mercredi 18 décembre :

« Le Noël de Mr. Scratch » par le Théâtre des Sept Lieues, à 18h30, à l'Espace Phelippes-Beaulieux. Spectacle familial, dès 5 ans.
Ces deux-là n'auraient jamais dû se rencontrer mais voilà, au solstice d'hiver tout devient possible ! Ensemble, Lila et M. Scratch' vont vivre le plus beau des mois de Décembre et réinventer Noël. Ingrédients : bonté, humour, curiosité, poésie et objets réutilisés !

Pour y participer, merci de vous inscrire à l'accueil de la bibliothèque au 02 40 63 52 21 ou bibliotheque@sautron.fr.

Parole aux élus de l'opposition

Que vous soyez partis en vacances ou pas, vous avez pu agréablement profiter de cet été exceptionnellement ensoleillé, chaud et bien calme au niveau des faits divers dans notre commune. La rentrée s'annonce et déjà nous voyons poindre quelques nuages.

La piste cyclable justifiant en partie le nouvel aménagement de la rue de Bretagne n'est pas encore matérialisée, et nous sommes sans information de la part Madame le Maire. En revanche le premier tronçon est terminé. Les places de parking prévues sont légèrement à la hausse, comme souhaité par les commerçants de la rue, et pour le confort des riverains, dans une commune desservie uniquement par une ligne de bus. En 2008, dans notre programme, nous avions mis en avant le besoin de transport collectif en vue de desservir plus efficacement les pôles d'attractivité : éducatifs (facultés), commerces et loisirs (Atlantis) ... En l'absence desquels une deuxième voiture par foyer est souvent indispensable.

Lors du précédent conseil municipal, a été votée la tenue d'un **marché Bio** sous la Halle de la Linière le mardi soir. Curieux hasard que ce soit ce jour qui ait été retenu, puisque c'est également celui de la distribution des produits des producteurs locaux de l'AMAP de Sautron (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) qui se tient devant le magasin de l'horticulteur RICHARD. Curieuse concurrence à l'encontre d'une volonté sincère de promotion de développement durable. Ce créneau avait pourtant été relevé par Mireille GALLAND, conseillère d'opposition, en commission ad-hoc.

Pas de changement municipal à la rentrée scolaire 2013, toujours 4 jours à Sautron

Une commune française sur 5 a retenu 2013 pour débuter la mise en pratique des études des chrono-biologistes sur les rythmes des écoliers. Par facilité, la municipalité de Sautron a préféré repousser en 2014 cette échéance. Pourtant des solutions de mise en place existent, mais il eut fallu avoir une véritable sensibilité éducative, être convaincu, savoir faire partager la conviction de l'utilité de cette réforme pour tous nos enfants, et anticiper très en amont par une concertation efficiente.

Au lieu de cela, des réunions d'information, seulement en comité restreint, seront organisées pour définir les axes et modalités du PEDT (Projet Éducatif de Territoire) concernant les nouveaux temps périscolaires, et ceci seulement à partir de la rentrée. Inutile de dire que l'opposition n'est pas conviée à l'ensemble des débats, notamment Sylvie DEMANGEAT LECONTE, conseillère municipale en charge de la Commission Affaires scolaires pour notre groupe.

Par ailleurs, si l'on suit les orientations du PLU présentées avant l'été 2013, c'est environ 1 120 logements qui verront le jour à Sautron, pour environ 2500 habitants de plus. Cela représente une augmentation de la population de plus de 26%. Où sont les projets et décisions en matière de services et de prévisions divers (trafic automobile notamment) associés à cet accroissement non maitrisé ?

L'ensemble des décisions qui a abouti aux situations que nous venons de décrire ci-dessus, aurait dû être décidé en fonction de l'intérêt général qui, rappelons le, est de répondre à un besoin collectif. Il est parfois tentant d'accéder à une demande d'un usager ou d'un groupe d'usagers particulièrement influent au risque de créer des conflits d'intérêt ou d'avantager tel ou tel au détriment du plus grand nombre.

Le sens de l'intérêt collectif implique de prendre la mesure de l'impact de la décision sur l'ensemble d'une collectivité à court, moyen ou long terme selon les échéances et les sujets traités.

Fidèles au rendez-vous, nous vous souhaitons à toutes et à tous une bonne reprise pour la rentrée de septembre 2013 !

Les conseillers « Sautron Ensemble et Autrement

Nous sommes à votre disposition tous les premiers lundis de chaque mois à notre permanence salle de la vallée de 18h à 19h au bureau des élus en rez de jardin ou par internet à l'adresse suivante :

dominiquegautier.sautron@gmail.com

Dominique GAUTIER,
Mireille GALLANT, Gérard RUSSEIL,
Sylvie DEMANGEAT LECONTE,
Gérard VRIGNON.

ÉTAT-CIVIL

Naissances

- Océane RENOM
- Agathe ROUAUD
- Manon BLANDEAU
- Raphaël VANNIER
- Ansar UZHAKHOV
- Paul TCHOUAMO TCHOUANTE
- Camille ALLAIRE
- Tristan MICHEL
- Tristan LE GAL
- Manon GUIOT

Mariages

- Mirjan GORREJA et Pauline ANTONIETTI
- Rodolphe PETITPAS et Isabelle ROUÉ
- Alexandre BELLEN et Sophie LAVAGNE
- Sébastien L'EXCELLENT et Maëva BEZIEL
- Alexis BATAILLE et Emmanuelle ANTHOINE
- Anthony GUILLAUD et Magali TRIMOREAU
- Raynald HERVY et Stéphanie CHOIMET
- Victor JOULIN et Julie BREVET
- Gaëtan QUÉMÉNAIRE et Mélanie PERAUCHON
- Arnaud ROUSSILHE et Marie MILLOUR

Décès

- Jean CHIRON
- Simone JAHAN née LUCAS
- Marie DUPREZ née GATIN
- Christiane CAMUS née VALDORREY
- Eugénie DEJOIE née VERDON
- Thérèse YVENOU née JÉHANNO
- Christiane COCQUEEL née CHOPIN
- Léontine BROCHARD née ALLAIS
- Homira ATTA née JANBAZ
- Jacques BOIZIAU
- Robert MOREAU
- Nelly DOUCEAU née CIRET
- Yves PIONNEAU
- Marie-Violette DELACROIX née LEROY

Inscription listes électorales

Vous venez de vous installer sur la commune, votre inscription sur les listes électorales doit être effectuée **avant le 31 décembre 2013** pour l'année 2014. Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont invités à indiquer leur nouvelle adresse à la mairie, service des élections. Plusieurs élections auront lieu en 2014 :

• Elections municipales les 23 et 30 mars • Elections européennes le 25 mai

Rappel : Les ressortissants des autres Etats membres de l'Union européenne peuvent demander à être inscrits sur les listes électorales complémentaires, en vue des élections municipales et européennes à venir, au plus tard le 31 décembre 2013.

› Un peu d'Histoire

Les écoles de Sautron

Les historiens s'accordent pour dire que les écoles abécédaires, collégiales, de charité ou municipales, ont vu le jour après le Concile de Trente en 1547. Interprétant à leur profit les prescriptions du Concile de Trente, les villes obligent alors les gens d'Église à créer et entretenir de petites écoles. Ainsi, l'école devient municipale et publique mais elle est subventionnée par la paroisse, aux termes d'un traité en bonne et due forme. Il arrive parfois qu'un maître obtienne l'autorisation d'enseigner du chantre* ou de l'écolâtre. Dans ce cas, c'est lui qui fixe le prix de la rétribution scolaire dont il profite plus ou moins et son école est dite « mercenaire ». Au XVIIIe siècle, les petites écoles étaient très répandues dans toute la France.**

En 1789, Sautron est un bourg qui compte 240 feux et 919 habitants. Le 1er avril 1789, 102 hommes et propriétaires dans le bourg âgés de 25 ans au moins inscrits aux rôles des impositions royales, sont convoqués en assemblée en vue de procéder à la rédaction d'un cahier de Doléances. Ils se réunissent donc à Sautron devant Jean-Claude LAURETTE de la REFOULAIS, avocat au Parlement et Sénéchal de la Cour.

Ce Cahier, qui comporte 7 articles est signé par 14 personnes dont Joseph MAYET et Jean CHATELIER. L'assemblée ici réunie les désigne en effet comme leurs députés *« pour porter la présente délibération et cayet de doléances … à l'assemblée qui se tiendra à Nantes en la grand' salle de l'Hôtel de Ville le sept de ce mois »…*

On apprend ainsi que Joseph MAYET est maître es-art et maître es-pension (ou maître d'école) au bourg de Sautron et Jean CHATELIER, laboureur à bœufs au village du Breuil, en la commune de Sautron (il s'agit du village du Breil).

Donc, en 1789, il y a bien déjà un maître d'école à Sautron : **Joseph MAYET**. De plus, il annonce fièrement ses titres : maître es-art et maître de pension. Par contre, on ne parle pas encore d'école. On suppose donc que le sieur MAYET reçoit les enfants dans sa maison ou dans une dépendance, car il a « des pensionnaires et des externes ». Où loge-t-il ses pensionnaires ? Mystère… Ces enfants doivent être uniquement des garçons à qui il apprend à lire et à écrire, sans doute aussi à compter pendant la mauvaise saison. En effet, le soleil revenu, ces mêmes garçons aident leurs parents aux travaux des champs. Comment le sieur MAYET est-il rétribué ? Il ne reçoit pas d'aides mais son enseignement est dispensé sous le contrôle du clergé car, selon le recteur de Sautron, Jean OLIVIER, *« il instruit correctement les enfants et leur donne le bon exemple »*. D'après François BERTIN et Pascal COURAULT, *« les maîtres dans les campagnes n'ont que peu de compétences. Les locaux sont sales et peu éclairés, il n'y a pas de mobilier scolaire, et les enfants, assis sur des semblants de bancs, tiennent sur leurs genoux de petits ouvrages pieux ou de petits livres de colportage narrant les exploits de quelque*

chevalier ou princesse ». L'instituteur doit donc arrondir ses revenus en cultivant un jardin ou quelques terres.

De 1793 à 1795, **Hilaire CAILLÉ** est tout à la fois instituteur et maire de la commune. De 1805 à 1807, M. MORAUD sera lui aussi instituteur et maire de la commune. Donc, au moment de la Révolution Française, on voit 3 instituteurs présider aux débuts de l'administration communale.

Le 15 mars 1832, alors que Louis Phelippes-Beaulieux va devenir Maire dans 3 jours à peine, le Conseil Municipal remet *« à l'instituteur primaire 15 exemplaires de l'alphabet et premier livre de lecture, net 6 exemplaires du petit Catéchisme »*, livres qui restent propriété de la Commune.

› *François Guizot*

La Loi Guizot du 28 juin 1833 va tenter d'organiser réellement l'enseignement. Elle prévoit :

3 innovations importantes :

→ obligation faite aux communes d'entretenir au moins 1 école primaire ;
→ création d'écoles primaires supérieures ;
→ généralisation des écoles normales pour la formation des instituteurs.

la situation de l'instituteur

→ exigence d'un brevet de capacité et d'un certificat de moralité pour enseigner ; nomination sur présentation de candidature par le Conseil Municipal ; puis nomination par le Conseil d'Administration ; puis institution par le Ministère.

la tutelle administrative :

→ au plan local : comité de surveillance (maire, curé ou notables)
→ au plan de la circonscription (comité d'arrondissement)
→ au plan départemental : examens
→ au plan national : rectorat et Ministère de l'Instruction publique

la situation matérielle :

→ traitement fixe égal ou supérieur à 200 francs/mois (nous sommes en 1833 !)
→ attribution d'un logement
→ rétribution versées par les écoliers non indigents

D'ailleurs, à Sautron, une délibération du Conseil Municipal du 16 août 1835 nous dit ceci :

« Vu que la maison affermée du 1er novembre 1834 au 1er novembre de cette présente année ne peut être occupée par l'instituteur communal, la commune afferme pour deux années, une autre maison appartenant au sieur Brégent ici présent et consentant ... pour la somme de 90 francs annuellement, avec un jardin au nord, de la longueur du jardin de Jean Belliard... »

Ce compte-rendu nous apprend plusieurs éléments:

→ l'instituteur est « communal » et il est seul à exercer ;
→ le loyer de la maison dans laquelle il enseigne est payé par la commune ;
→ il faut noter l'importance du jardin, indispensable à cette époque pour subvenir aux besoins d'une famille.

Les choses vont aller en s'améliorant doucement malgré la pauvreté de la commune. **En février 1836**, le Conseil Municipal vote une subvention de *« 80 francs pour le mobilier d'école de l'instituteur »*. En mai de la même année, le Conseil Municipal fixe le traitement de l'instituteur à 200 francs annuels plus une indemnité de logement de 90 francs. Le Conseil Municipal arrête également la liste des élèves *« indigents »* admis gratuitement à l'école (une dizaine environ).

Mais, à partir de 1845, l'administration préfectorale se montre plus directive vis-à-vis de la municipalité de Sautron. Se pose alors la question de la construction

d'une *« maison d'école »*. De novembre 1845 au printemps 1846, il y a des tiraillements entre le Conseil Municipal et la Préfecture de Nantes, qui se fait de plus en plus pressante au sujet d'une école à Sautron. Le 24 mai 1846, la décision est prise :

« On bâtirait l'école, la maison de l'instituteur avec préau pour les enfants, un petit jardin pour l'instituteur à 4 mètres à l'est du chemin qui conduit de la grand route à l'Église neuve ».

Le Conseil Municipal vote 10 centimes sur 5 ans et termine par cette supplique :

« Le Conseil est persuadé que l'administration supérieure prenant en considération la grandeur du sacrifice que s'impose la commune de Sautron pour parvenir à la construction d'une école et d'une salle de mairie viendra largement compléter le déficit qui restera à découvert par cette imposition pour les constructions projetées ».

A suivre...

Marjan MONTI

avec l'aide de Jacques RAJALU
Archives des Amis du Musée
Registre des délibérations Municipales de Sautron

**** Chantre :*** *personne chargée de chanteraux offices religieux.*
*****Écolâtre :*** *ecclésiastique chargé d'une école rattachée à une cathédrale.*

Octobre

1er octobre au 30 novembre
> « Y'a du polar dans l'Art », livres voyageurs, exposition, diverses animations...

Rendez-vous à *la Bibliothèque* et dans de *nombreux points* à travers la ville

5 au 13 > Salon « Impressions d'Arts »

14h-18h30 (11h-19h du vendredi au dimanche), *Espace de la Vallée, Espace Phelippes Beaulieux, Espace Marie-Hélène Gouleau, Musée, Mairie.*
Entrée libre

8 > Lancement du « Petit Marché du soir »

16h30, *Halle de la Linière*

13 > Marche randonnée

en faveur de l'association et des familles de Sutarkhali (Bengladesh) organisée par Terre de vie, 9h30, *Salle Atria.*

17 > Conférence « L'art s'invite dans le polar »

par Fondu au noir, 20h30, *Bibliothèque*.
Réservation à la Bibliothèque ou au 02 40 63 52 21.

19 > « Rencontre de lectures, Rencontre de lecteurs »

10h-12h, *Espace Marie-Hélène Gouleau*

21 au 27 > Semaine Bleue des Seniors

Animations pour les plus de 60 ans

23 et 24 > Stage « Atelier découverte de la BD »

par l'Espace Jeunes en partenariat avec la Bibliothèque. Pour les 10-17 ans

24 > Permanence de Caap Ouest

9h30-11h30, *mairie sociale*.

25 > Le p'tit concert par la compagnie Toutouic

10h30, *Bibliothèque*. Pour les enfants de 6 mois à 4 ans, réservation à la Bibliothèque ou au 02 40 63 52 21

26 octobre au 3 novembre
> 13e Open international du Club d'Echecs de Sautron et son Festival des jeux

Espace Phelippes Beaulieux et Espace Saltéra

26 octobre au 3 novembre
> Exposition de Sautron Images

10h-18h, *Espace Marie-Hélène Gouleau*

Novembre

1er > Match de gala entre les Ex-canaris nantais et les Artistes Sportifs de Cœur

terrain de foot synthétique Roger Mabit

4 au 17 > Exposition « Y'a du polar dans l'art »

de 17 artistes amateurs – peintres et photographes... et vote du public. Remise du prix le 16/11 à 10h.
Entrée libre aux heures d'ouverture de la Bibliothèque

11 > Commémoration du 11 novembre 1918

Patrice Martin, Président d'honneur de « AS de Cœur »

La Petite Sirène

Décembre

14 > Lecture Vivante « Art et Polar »

par le Théâtre du Reflet, 20h30, ***Bibliothèque***. Réservation à l'accueil de la Bibliothèque ou au 02 40 63 52 21

15 > Concours de belote

organisé par le Club des Retraités, ***salle de la Blanchardière***

15 > Concert « les Receneurs »

organisé par Paroles et Musique entre Cens et Chézine, 20h30, ***Espace de la Vallée (salle 200)***. Participation libre

16 > Spectacle « La Petite Sirène »

de Katherine Roumanoff, joué au profit de l'association Un Enfant par la Main, 20h30, ***Espace Phelippes Beaulieux***

22 > Soirée « Veillée Contée »

par Bretagne plus en partenariat avec l'Ecole de Musique, 20h30, ***Espace de la Vallée***, entrée libre

22 novembre au 1er décembre > Exposition de Myrèse Dejoie

Espace Marie-Hélène Gouleau et Musée

28 > Permanence de Caap Ouest

9h30-11h30, mairie sociale.

30 > Soirée dansante du Téléthon

organisée par l'AGDL, 20h30, ***Espace Phelippes Beaulieux***

7 au 15 > Exposition Pastels et Sculptures

de Christiane Camus et Chantal Couvreux, 14h-19h, ***Espace Marie-Hélène Gouleau*** (samedi et dimanche 11h-19h)

6-7 > Journées nationales du Téléthon

- Animations dès le vendredi 19h, ***Espace Phelippes Beaulieux***
- Tournoi d'Echecs sur 24h, en faveur du Téléthon, ***Espace Saltéra***

8 > Spectacle « Danses irlandaises »

au profit du Téléthon, 15h30, ***Espace Phelippes Beaulieux***

13 et 14 > Vente annuelle de cartes

par l'association Terre de Vie, ***Super U de Sautron***

14 > Marché de Noël

organisé par la municipalité, 10h-20h, ***Halle de la Linière***. Animations, spectacles de marionnettes et ateliers, présence du Père Noël...

17 au 19 > Championnats départementaux scolaire d'Echecs - *Espace de la Vallée*

18 > Spectacle « Le Noël de M. Scratch »

par le Théâtre des Sept Lieues, 18h30, ***Espace Phelippes-Beaulieux***. Spectacle familial, dès 5 ans

27 > Permanence de la Mission locale

8h30-12h, ***mairie sociale***.

31 > Soirée du Nouvel An

par le Comité des Fêtes, ***Espace Phelippes Beaulieux***

Y'a du polar dans l'art !

à Sautron

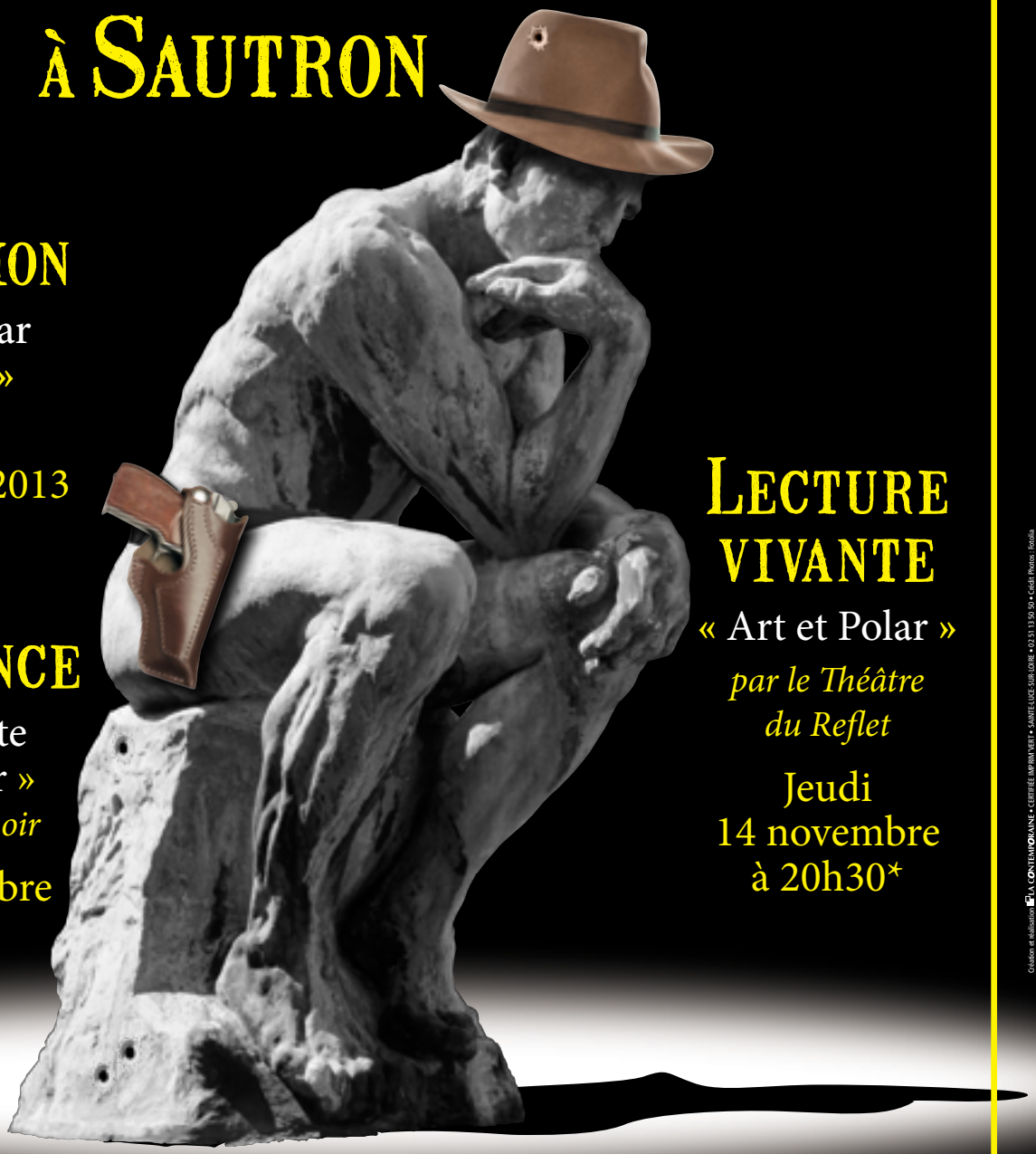

Exposition

« Y'a du polar dans l'art ! »

du 4 au 17 novembre 2013

Conférence

« L'art s'invite dans le polar »

par Fondu au noir

Jeudi 17 octobre à 20h30*

Lecture vivante

« Art et Polar »

par le Théâtre du Reflet

Jeudi 14 novembre à 20h30*

*Entrée libre sur réservation

Livres voyageurs

« chez les commerçants participants »
du 1er octobre au 30 novembre 2013

Ville de SAUTRON

Bibliothèque municipale de Sautron

Pour plus de renseignements > Tél. 02 40 63 52 21 > bibliotheque.sautron.fr

Création et réalisation LA CONTEMPORAINE • CERTIFIÉE IMPRIM'VERT • SAINTE-LUCE SUR LOIRE • 02 51 13 50 50 • Crédit Photos : fotolia